



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Le-rapport-D-Amours-sur-les-regimes-de-retraite-A-premiere-vue-il-s-agit-d-une>

**Le rapport D'Amours sur les
régimes de retraite - « À
première vue, il s'agit d'une
bonne photographie de la
situation, des mesures
intéressantes, mais quelques
déceptions » - Michel
Arsenault, président de la FTQ**

Date de mise en ligne : mercredi 17 avril 2013

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

- Communiqués -

QUÉBEC, le 17 avril 2013 - La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec accueille favorablement le rapport D'Amours sur l'avenir du système de retraite québécois pour une grande partie de ses recommandations.

« Tout d'abord, explique le président de la FTQ, Michel Arsenault, le rapport donne une photographie fidèle de la situation et pose un bon diagnostic. Si nous ne faisons rien, en effet, nos régimes actuels de retraite, publics comme privés, sont menacés. »

Fort des résultats des négociations récentes entre plusieurs de ses syndicats affiliés et leurs employeurs, la FTQ est d'avis que, dans les milieux de travail syndiqués, la solution doit appartenir aux parties négociantes.

« Que ce soit dans les villes de Montréal et de Laval, à l'Université de Montréal ou à la Commission de la construction du Québec (CCQ), nous avons fait la démonstration qu'il est possible de s'entendre. Personne ne veut voir les régimes de retraite disparaître et les deux parties ont intérêt à avoir des régimes de retraite en santé », a poursuivi Michel Arsenault.

« Il est vrai, également, qu'une plus grande souplesse dans l'application de la solvabilité des régimes répondra correctement aux besoins dans le secteur privé, cependant, elle représentera une charge additionnelle importante pour le secteur public. La négociation, lorsqu'elle est menée de bonne foi, est porteuse de résultats satisfaisants. »

Des déceptions

Pour la FTQ, le rapport D'Amours comporte certaines lacunes. Michel Arsenault déplore le fait qu'il n'ait pas tenu compte des suggestions de plusieurs organisations de voir améliorer le Régime de rentes du Québec.

« Par contre, il y a une ouverture intéressante, bien qu'insuffisante, puisque le rapport propose que les participants et les employeurs se partagent moitié-moitié une cotisation de 3,3 %, ce qui a un effet positif sur l'équité intergénérationnelle et ce qui oblige tous les employeurs à se responsabiliser face à la retraite. Toutefois, nous sommes loin d'être favorables à une rente de retraite à compter de l'âge 75 ans alors que nous avons favorisé une bonification de la RRQ dès l'âge de 60 ans. »

La FTQ se réjouit également du fait que le rapport favorise les régimes de retraite à prestations déterminées plutôt que diverses formules où le fardeau ne repose que sur les épaules des employés.

Par contre, elle est déçue de l'absence de mesures pour atteindre un meilleur équilibre pour ce qui est de la gouvernance, dont la composition paritaire au sein des comités de retraite

« Le rapport est maintenant dans les mains du gouvernement. Nous comptons sur sa diligence pour y donner suite. Une analyse plus exhaustive du rapport sera faite par la FTQ et advenant une consultation large par le gouvernement, nous avons bien l'intention d'être présents », a conclu le président de la FTQ.